

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3061

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) - Mécatmat - Attribution d'une subvention à l'Institut national des sciences appliquées - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yérémián (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3061**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) - Mécamat - Attribution d'une subvention à l'Institut national des sciences appliquées - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014, la Communauté urbaine de Lyon affirme sa volonté de soutenir l'innovation, l'université et la recherche, porteurs de la croissance économique, afin de faire de l'agglomération lyonnaise un territoire dynamique et attractif sur la scène internationale.

La convention de site en application du contrat de projets Etat-Région 2007-2013 (CPER) volet enseignement supérieur-vie étudiante et recherche, a été approuvée par délibération n° 2008-4830 du 11 février 2008.

Cette convention de site prévoit, notamment, sur le volet "recherche", la réalisation d'un bâtiment (Mécamat) destiné à accueillir le laboratoire de mécanique des contacts et des structures (LAMCOS). Le laboratoire doit, en effet, déménager des bâtiments Fermat et d'Alembert pour permettre le regroupement des activités 1er cycle de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) (ce projet fait l'objet d'une autre opération financée par le CPER).

Objectifs

L'INSA de Lyon est une école d'ingénieurs à cycle préparatoire intégré implantée sur le campus de LyonTech-la Doua (Villeurbanne). Elle est classée parmi les toutes premières écoles d'ingénieurs en France et diplôme chaque année 1 400 étudiants dont 970 ingénieurs (avec une forte dimension internationale : 25 % d'étudiants étrangers). Le projet s'inscrit dans la politique active et dynamique de réhabilitation et de mise en conformité des locaux que mène l'établissement depuis de nombreuses années.

Le projet Mécamat est étroitement lié au projet 1er cycle de l'INSA. Une partie des activités de 1er cycle sont, aujourd'hui, situées dans le bâtiment Louis Néel, constitué d'une aile principale et de 4 travées préfabriquées. Construites en 1958, ces 4 travées sont, aujourd'hui, vétustes et feront l'objet d'une démolition à moyen terme. Dans le cadre de l'opération 1er cycle, une partie des activités déménageront de Louis Néel vers les bâtiments d'Alembert et Fermat.

Or, ceux-ci sont actuellement occupés par le département Génie mécanique et le laboratoire LAMCOS. Le projet consiste alors à relocaliser ces activités. Alors que le département génie mécanique développement déménagera dans le bâtiment Saint Exupéry (opération campus), le bâtiment Mécamat permettra d'accueillir le laboratoire LAMCOS (opération mixte CPER-Plan campus).

Pour rappel, le campus LyonTech-la Doua, labellisé dans le cadre de l'opération campus de l'Etat, a fait l'objet d'un schéma directeur immobilier piloté par l'université de Lyon qui vise à restructurer l'intégralité du site en quartiers scientifiques. Ces 2 opérations CPER (1er cycle et Mécamat) s'inscrivent, par anticipation, dans le futur quartier chimie qui regroupera l'ensemble des compétences scientifiques du site dans ce domaine.

Pour réaliser cette opération, il est prévu de détruire la partie ouest du hall du bâtiment Jacquard. Ceci nécessitera le déplacement des activités de recherche en mécanique qui seront alors accueillies dans la plateforme moteur (opération Plan campus pour laquelle la Communauté urbaine n'est pas financeur). Un nouveau bâtiment (Mécamat) sera ensuite construit sur cette partie ouest. Il est prévu de construire 3 autres bâtiments à terme mais ils ne sont, à ce jour, pas encore financés.

Après un concours de maîtrise d'œuvre, en 2012, et une phase de consultation des entreprises prévue à la fin du 1er semestre 2013, les travaux débiteront à l'automne 2013.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'INSA de Lyon.

Calendrier et plan de financement prévisionnel

- 2012 : concours de maîtrise d'œuvre,
- octobre-novembre 2013 : début des travaux,
- 2013-2014 : déménagement du laboratoire LAMCOS.

L'opération est scindée en 2 lignes au sein du CPER avec une maîtrise d'ouvrage répartie entre l'Ecole centrale de Lyon et l'INSA. La Communauté urbaine participe financièrement au volet dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'INSA.

Le volet sous maîtrise d'ouvrage INSA financé par le CPER s'élève à 6,750 M€. Le financement est assuré par la participation de la Communauté urbaine, de la Région Rhône-Alpes et de l'Etat.

La participation des différents financeurs s'établit ainsi :

Maître d'ouvrage	Montant total	Communauté urbaine de Lyon	Région Rhône-Alpes	Etat
maîtrise d'ouvrage : Institut national des sciences appliquées (INSA)	6,750 M€	2 M€	3,427 M€	1,2 M€ + 0,123 M€ Centre national de recherche scientifique (CNRS)

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de construction du bâtiment Mécamat dans le cadre de l'opération Matériaux mécanique prévue par la convention d'application du site de Lyon du contrat de projet Etat-Région (CPER) 2007-2013, volet "Recherche, enseignement supérieur et vie étudiante" (avenants n° 1 et 2).

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux, sur l'opération n° 0P03O2729 pour un montant de 2 000 000 € en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 400 000 € en 2012,
- 600 000 € en 2013,
- 800 000 € en 2014,
- 200 000 € en 2015.

3° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 2 000 000 € au profit de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'INSA définissant, notamment, les engagements et les modalités d'intervention de la Communauté urbaine.

4° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

5° - La dépense d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012, 2013, 2014 et 2015 - compte 204 182 - fonction 90, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 400 000 € en 2012,
- 600 000 € en 2013,
- 800 000 € en 2014,
- 200 000 € en 2015.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.